



Assemblée générale

Distr. limitée
1^{er} septembre 2022
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session

Point 133 de l'ordre du jour

Coopération internationale pour l'accès à la justice des personnes rescapées de violences sexuelles

Nigéria : amendement au projet de résolution [A/76/L.80](#)

Coopération internationale pour l'accès des personnes rescapées de violences sexuelles à la justice, aux voies de recours et à l'assistance

À l'alinéa a) du paragraphe 2, *supprimer* « le tout en accordant une attention particulière aux femmes et aux filles qui sont victimes de formes multiples et croisées de discrimination ».

